

Répertoire national des certifications professionnelles

conduite d'un élevage bovin viande

RNCP34676 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21078
Code(s) ROME	A1407
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

10 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 10 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE	18440135400057	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION ELEVAGE BERNUSSOU	18120002300024	Former et organiser l'évaluation
LEGTA	19120937800014	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE BRESSUIRE	19790706600017	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE THIERACHE	19021522800015	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE BAR LE DUC	19550752000011	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA LIMOGES LES VASEIX	19870581600017	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA - LYCEE ALPHONSE DEFUMADE	19230030900015	Former et organiser l'évaluation
LPA DE VIRE	19141421800013	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE LOUIS MALLET	19150599900026	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La filière viande bovine compte 63 500 entreprises avec deux grands types de systèmes de production : les systèmes

diversifiés de polyculture-élevage lait et viande avec ou sans cultures de vente et les systèmes spécialisés. Il peut s'agir de production de « maigres » (broutards) ou d'engraissement spécialisé (jeunes bovins).

La consommation de viande bovine, en France, est en recul depuis 30

ans. Le secteur bovin français est confronté à une forte diminution de la consommation européenne alors que le marché européen demeure le

principal débouché, tant en viande qu'en vif. Contraints par les grilles

de prix et la contractualisation, il s'agit d'identifier les types

d'animaux et de modes de conduite susceptibles d'être le plus à même de

répondre à la demande future des clients français et à celle des

marchés.

On note par ailleurs une croissance importante de la production

de viande bovine issue de l'agriculture biologique. Dans un contexte de tertiarisation de l'agriculture, la gestion de la qualité est aujourd'hui unanimement considérée comme un enjeu en termes de respect des bonnes pratiques

d'élevage, de transport et d'abattage, d'investissements financiers et de mises aux normes. L'enregistrement des pratiques et la gestion documentaire constituent des nécessités pour

produire, transformer et commercialiser. Il ne s'agit plus seulement de

fournir des matières premières peu différenciées, mais de garantir une

qualité identifiable et de fournir des services destinés à un ou

plusieurs clients ou parties prenantes (filières, territoires et

pouvoirs publics) dans le cadre de cahier des charges et

contractualisation.

ACTIVITÉS VISÉES

- Conduite de l'alimentation
- Conduite du pâturage
- Surveillance, soins et manipulations des animaux
- Conduite de la reproduction et choix des reproducteurs
- Conduite des vêlages
- Conduite de l'engraissement de jeunes bovins
- Gestion technique et économique de l'atelier bovin viande
- Transformation de la viande (dans le cas où l'activité complémentaire "transformation de la viande" est mise en œuvre)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage bovin viande (unité capitalisable constitutive 1)
- Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin viande (unité capitalisable constitutive 2)
- Réaliser les opérations relatives à la transformation de la viande et à son organisation (unité capitalisable complémentaire 3 dans le cas où l'activité complémentaire "transformation de la viande" est mise en œuvre)

Blocs de compétences

RNCP34676BC01 — Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage bovin viande

LISTE DE COMPÉTENCES

- Choix de conduite technique de l'atelier
- Organisation des activités de l'atelier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP34676BC02 — Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin viande

LISTE DE COMPÉTENCES

- Observation des animaux
- Organisation de l'intervention
- Réalisation de l'intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP34676BC03 — Réaliser les opérations relatives à la transformation de la viande et à son organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organisation de l'atelier de transformation
- Réalisation des opérations nécessaires à la (aux) transformation (s) du produit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Élevage d'animaux en plein air ; élevage d'animaux en stabulation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Polyculteur-éleveur
- Eleveur de bovins
- Eleveur-sélectionneur en production bovine
- Eleveur de veaux de boucherie
- Responsable d'élevage
- Salarié hautement qualifié

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Il est souverain dans ses délibérations prises dans le cadre de la réglementation en vigueur. Le jury, en tant que de besoin, peut s'adjoindre à titre consultatif des experts spécialisés. Les membres du jury sont choisis paritairment parmi :

- des membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Les membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics doivent représenter au moins la moitié de cette catégorie ;
- des professionnels du secteur d'activité concerné par le certificat de spécialisation agricole, à parité employeurs et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création de l'option du certificat de spécialisation agricole.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est désigné par le directeur régional de

l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Il est souverain dans ses délibérations prises dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Le jury, en tant que de besoin, peut s'adjoindre à titre consultatif des experts spécialisés.

Les membres du jury sont choisis paritairement parmi :

- des membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Les membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics doivent représenter au moins la moitié de cette catégorie ;
- des professionnels du secteur d'activité concerné par le certificat de spécialisation agricole, à parité employeurs et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création de l'option du certificat de spécialisation agricole.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 188 €
Selon la branche	7 188 € – 7 513 €
Prise en charge	Branches concernées
7 188 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 513 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34276

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38333

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/cs/prod_agri/cs-cebv-ref-062020.pdf

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34676/>